

# Pandorra®

**Fongicide contre toutes les maladies importantes des céréales.**

## Description du produit en bref

Fongicide à large spectre dans les céréales

## Matières actives

50 g/l Bixafen 166 g/l Tebuconazole

## Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

## Trademark

Stähler Suisse SA

## Numéro d'homologation

W-7152-1

## Mode d'action

Le **Bixafen** appartient au groupe des matières actives des carboxamides qui agissent sur la chaîne respiratoire des champignons nuisibles.

Le **Tebuconazole** appartient à la famille chimique des Triazoles. Il agit sur deux sites différents au niveau de la biosynthèse des stérols.

Pandorra est un fongicide systémique qui agit sur la germination des spores, la pénétration dans les plantes et la croissance du mycélium des champignons nuisibles.

## Utilisation Céréales

### Blé

Dosage : 1.5 l/ha Pandorra contre la fusariose de l'épi, la rouille brune, la rouille jaune, l'helminthosporiose, l'oïdium, la moisissure des neiges et la septoriose avec effet partiel contre les fusarioses sur feuilles. Application au stade un noeud jusqu'à début de la floraison (BBCH 31-61). Il est conseillé de faire un premier traitement avec 1.25

l/ha Fandango au stade un noeud suivi par un deuxième traitement avec 1.5 l/ha Pandorra au stade dernière feuille étalée BBCH 49.

### Orge

Dosage : 1.5 l/ha Pandorra contre l'oïdium, l'helminthosporiose, la rynchosporiose, les grillures (PLS+RCC) et la rouille naine de l'orge. Application au stade un noeud jusqu'à début de la floraison (BBCH 31-61). Il est conseillé de faire un premier traitement avec 1.0 l/ha Amistar Xtra ou 1.25 l/ha Fandango au stade un noeud suivi par un deuxième traitement avec 1.2 l/ha Pandorra au stade dernière feuille étalée BBCH 49.

### Seigle

Dosage : 1.5 l/ha Pandorra contre la rouille brune, l'oïdium, la rynchosporiose et la septoriose.

Application au stade un noeud jusqu'à début de la floraison (BBCH 31-61). Il est conseillé de faire un premier traitement avec 1.25 l/ha Fandango au stade un noeud suivi par un deuxième traitement avec 1.5 l/ha Pandorra au stade dernière feuille étalée BBCH 49.

### Triticale

Dosage : 1.5 l/ha Pandorra contre la rouille brune, l'helminthosporiose, l'oïdium, la moisissure des neiges et la septoriose. Application au stade un noeud jusqu'à début de la floraison (BBCH 31-61). Contre la fusariose sur épi et la septoriose des plantules application au stade début épiaison jusqu'au stade fin floraison (BBCH 51-69). Il est conseillé de faire un premier traitement avec 1.25 l/ha Fandango au stade un noeud suivi par un

deuxième traitement avec 1.5 l/ha Pandorra au stade dernière feuille étalée BBCH 49.

### Restrictions

1 traitement par culture au maximum. S<sub>Pe</sub> 3 : Dans le but de protéger les organismes aquatiques des suites d'un ruissellement, respecter une zone non traitée enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. Les dérogations figurent dans les instructions de l'OFAG. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

### Miscibilité

Pandorra est miscible avec les régulateurs de croissance Dartilon et Medax, ainsi qu'avec les produits Goëmar. Il faut être attentif aux différentes restrictions des mélanges.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous

déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Phrases H

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H361d** Susceptible de nuire au fœtus. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**P102** À conserver hors de portée des enfants.  
**P261** Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
**P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
**P308+P313** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
**P391** Recueillir le produit répandu.  
**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.  
**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS09



GHS08



GHS07

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145  
ou 044 251 66 66.

### Emballage

10 03 73 Emballage simple à 5 l  
10 03 73 Carton à 4 x 5 l

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>